

Assemblée générale Neville-Patrimoine

Du 7 mars 2019

Richard Leterrier excusé.

Bilan moral de l'année 2018 :

- Don de 1000€ pour l'aménagement de la fontaine St Benoît. Terrassement effectué.
- Clôtures prévues début avril (bénévolat, financement du matériel commune). Amorce d'un contournement ?
- Méchoui 2018 le 19 août : une réussite. Nouveaux convives. Recette : voir Marie-Claude compte-rendu.
- Décision de faire expertiser l'état du clocher.
Entreprises : Montcuit, Bon, Ernoult, Fruleux → nécessité de restaurer surtout la partie haute, même s'il n'y a pas péril.

Bilan financier :

Marie-Claude Pontus

Élection des membres sortants :

B Pottier, M Pottier, C Mory, Ph Mory, A Bacon, P Gautier, C Salley, M Cocheteux, M Pontus, M C Pontus, J P Romanet ont été réélus à l'unanimité.

M Ruchat est à présent membre de l'association.

Projets 2019 :

- Travaux accès fontaine St Benoît
- Restauration de l'échelier (Frédéric)
- Vitrail de la chapelle du clocher (Marc Cocheteux)
- Méchoui 2019 (dimanche 18 août)
- Autres animations ? Engranger des fonds pour la restauration du clocher.
- Le maire (commune maître d'ouvrage) doit saisir l'architecte des bâtiments de France puis la commune doit choisir un architecte.
- Estimation difficile 100 000€ - 40 000€ + 10 000€ soutien d'une association.
- Après l'association peut mettre des activités en place pour récolter des fonds, adhérer à la fondation du patrimoine pour que les dons soient défiscalisés, obtenir du mécénat (crédit agricole, groupama...)

Adhésion à la fondation du patrimoine :

- Souscription auprès du public et des entreprises (défiscalisation 60% sur l'impôt).
- Aide directe au projet
- Cotisation 55€

Questions diverses :

- Porte en bois de Marc et Michel – vitrail
- Diagnostic de CAUE
- Travaux sur les piédestaux de l'église et enherbement du cimetière (zéro phyto) semaine prochaine.
- Collaboration avec les autres associations de Vicq sur mer pour mener des activités (Gouberville) prêt de matériel à l'unanimité d'adhérer à la fondation du patrimoine. Le montant de la cotisation est de 55€.

Affaires diverses :

- B Pottier remercie M Pontus et M Cocheteux pour la pose d'une porte en bois (à l'ancienne) à la chapelle du clocher.
- B Pottier informe, suite aux conseils du CAUE, les travaux de réfection des piédestaux de l'église et de l'enherbement des allées du cimetière.
- B Pottier, propose une collaboration et un échange de matériel avec les autres associations de Vicq sur mer.
- Monsieur Ruchat informe qu'il a posé un panneau remerciant les américains en juin 1945, sur la borne d'animation du chemin pédestre à l'Isle.